

NFPA 1971 SUR LES VÊTEMENTS

Guide d'information de l'utilisateur

Vêtements de protection pour la lutte contre les incendies de bâtiments et la lutte contre les incendies de proximité (NFPA 1971)

SEUL L'UTILISATEUR FINAL EST AUTORISÉ À RETIRER CETTE INFORMATION AVANT
D'UTILISER CES VÊTEMENTS

DANGER

VOUS RISQUEZ DE MOURIR OU DE SUBIR UNE BLESSURE GRAVE SI VOUS N'AVEZ PAS DE FORMATION SPÉCIALE OU NE DISEPOSEZ PAS DES CONNAISSANCES APPROPRIÉES POUR UTILISER ADÉQUATEMENT VOTRE VÊTEMENT OU SI VOUS N'AVEZ PAS LU LE PRÉSENT GUIDE. SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU UN GUIDE COMPLET OU AVEZ PERDU VOTRE GUIDE DE L'UTILISATEUR, VEUILLEZ LE SIGNALER À VOTRE ORGANISATION OU À UNE PERSONNE-RESSOURCE CHEZ HONEYWELL POUR OBTENIR UNE COPIE DE REMPLACEMENT.

- PRIÈRE DE NE PAS UTILISER VOTRE VÊTEMENT DE PROTECTION SI VOUS N'AVEZ PAS LU OU COMPRIS LE PRÉSENT GUIDE AINSI QUE L'ÉTIQUETTE APOSÉE SUR VOTRE VÊTEMENT. CETTE MÊME DIRECTIVE S'APPLIQUE SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU UNE FORMATION ADÉQUATE ET SUPERVISÉE SUR SON UTILISATION.
- CE VÊTEMENT (TOUT COMME D'AUTRES), NE PEUT VOUS PROTÉGER DE TOUS LES DANGERS ET DANS TOUTES LES CIRCONSTANCES, PARTICULIÈREMENT EN CAS DE LUTTE CONTRE LE FEU, LORS D'OPÉRATIONS D'URGENCE.
- CE VÊTEMENT DOIT ÊTRE PORTÉ AVEC UN ENSEMBLE DE PROTECTION COMPLET. IL REVIENT À VOTRE SERVICE DE DÉTERMINER SI LE VÊTEMENT CONVIENT À L'USAGE AUQUEL IL EST DESTINÉ ET QUAND IL DOIT ÊTRE PORTÉ AVEC D'AUTRES ÉLÉMENTS. LE SERVICE DOIT ÉGALEMENT VEILLER À CE QUE LES ÉLÉMENTS SÉLECTIONNÉS POUR L'ENSEMBLE FONCTIONNENT EFFICACEMENT POUR ASSURER UNE PROTECTION APPROPRIÉE.
- VOUS DEVEZ VOUS ASSURER QUE VOTRE VÊTEMENT S'AJUSTE ADÉQUATEMENT ET EST BIEN PORTÉ POUR GARANTIR UNE PROTECTION EFFICACE.
- VOUS DEVEZ BIEN INSPECTER, PRENDRE SOIN ET ENTRETENIR CE VÊTEMENT À L'AIDE DE CE GUIDE POUR QUE LE VÊTEMENT PROCURE UNE PROTECTION EFFICACE.

Honeywell



Guide d'information de l'utilisateur - Vêtements de protection pour la lutte contre les incendies de bâtiments et la lutte contre les incendies de proximité (NFPA 1971)

Introduction

Le présent guide porte sur les vêtements Honeywell pour la lutte contre les incendies de bâtiments et les incendies de proximité (NFPA 1971). Il est important de lire l'étiquette de votre vêtement pour connaître le type d'opérations de lutte contre les incendies pour lequel le vêtement a été certifié. Certains vêtements peuvent également être certifiés conformément à d'autres normes. Si tel est le cas, vous devez vérifier l'étiquette sur votre vêtement afin d'identifier les autres normes qui s'appliquent à votre vêtement et vous procurer le guide de l'utilisateur approprié comportant des renseignements supplémentaires pour l'entretien du vêtement. Il est à noter que les renseignements sur les différences relatives au choix et aux soins d'entretien entre les vêtements destinés à la lutte contre les incendies de bâtiments et à ceux conçus pour la lutte contre les incendies de proximité sont mis en évidence.

Votre vêtement de protection a été conçu pour offrir, lors d'un incendie de bâtiment ou de proximité, une protection limitée au torse, aux bras et aux jambes conformément à un ensemble de protection soigneusement sélectionné et configuré. Bien que votre vêtement de protection ait été conçu pour assurer une protection contre les dangers inhérents à la lutte contre les incendies de bâtiments ou de proximité, ou pour d'autres opérations d'urgence, **il ne peut vous protéger contre toutes les expositions et dans toutes les circonstances, même lorsqu'il est bien porté**

Ce guide d'information de l'utilisateur présente de l'information et des directives sur le choix, l'utilisation, le soin et l'entretien de votre vêtement de protection. Toutefois, ce guide ne vous indique pas quand et dans quelles circonstances votre vêtement de protection devrait être utilisé. Il vous indique plutôt comment le porter, et il permet de comprendre les limites de votre vêtement et de savoir comment il peut ou non vous protéger. Il revient à votre service ou à votre employeur de déterminer si votre vêtement de protection convient à des opérations d'urgence spécifiques. Ce sont eux qui ont la responsabilité légale d'effectuer une évaluation des risques et de décider si votre vêtement de protection assure une protection appropriée contre les dangers identifiés.

Bien que ce guide vous donne de l'information de base pour bien prendre soin de votre vêtement de protection et l'entretenir, il existe certaines procédures supplémentaires (notamment l'inspection avancée, le nettoyage avancé, la décontamination, les procédures relatives aux incidents et au retrait du vêtement) qui ne devraient être effectuées que par un personnel formé et compétent. L'information et les signes relatives à ces procédures supplémentaires se trouvent sur notre site Web. Rendez-vous à l'adresse www.HoneywellFirstResponder.com.

Information avant utilisation

Fabrication générale et caractéristiques – Votre vêtement de protection a été fabriqué en conformité aux normes et aux exigences de certification pour les vêtements de protection pour la lutte contre les incendies de bâtiments et la lutte contre les incendies de proximité, selon la norme NFPA 1971, norme en matière d'ensembles de protection pour la lutte contre les incendies de bâtiments et la lutte contre les incendies de proximité. Les vêtements offerts par Honeywell sont des manteaux, des pantalons ou des combinaisons complètes. Chacun de ces vêtements comporte trois couches qui comprennent une couche extérieure, une barrière contre l'humidité et une barrière thermique :

- La couche extérieure est l'étoffe extérieure de votre vêtement. Cette couche comporte de nombreuses caractéristiques, notamment une garniture réfléchissante, du lettrage, des poches et de la quincaillerie de fermeture. La couche extérieure peut être séparée du revêtement, qui consiste en la barrière contre l'humidité et la barrière thermique qui sont cousues ensemble.
- La barrière contre l'humidité est la couche suivante de votre vêtement qui se trouve à côté de la couche extérieure. Cette couche consiste en une pellicule et une matière textile, et elle a pour but d'empêcher la pénétration de liquides dans votre vêtement.
- La couche la plus interne est la barrière thermique, qui assure la plus grande partie de votre isolation thermique.

Les trois couches doivent être portées ensemble pour offrir une protection pendant la lutte contre les incendies de bâtiments ou les incendies de proximité.

Les vêtements de protection Honeywell pour la lutte contre les incendies de bâtiments et les incendies de proximité sont offerts notamment dans les marques Morning Pride® TAILSTM, VIPER, RANGER™, EDGE et VE Gear. Parmi les caractéristiques et options offertes pour vos vêtements, notons :

- Une fermeture avant pour les manteaux et une fermeture type braguette pour les pantalons pouvant être constituée de différents éléments : fermeture à glissière, boutons-pression, crochets et anneaux, combinés à un crochet et à une bande de fermeture couverte de crochets et de boucles.
- Un revêtement de haute visibilité pour un éclairage de jour et de nuit a été placé sur la couche extérieure de votre manteau et de votre pantalon. Il est également possible de trouver sur le manteau du lettrage et des emblèmes de signaux.
- Des poches sont appliquées à différents endroits, certaines sont placées à des fins précises comme pour le transport d'une radio ou d'un couvre-face doté d'un appareil de protection respiratoire autonome (APRA).
- Des renforcements sont disposés aux niveaux des épaules et des coudes pour les manteaux et des genoux pour les pantalons. Il est également possible de renforcer les revers de manches et de pantalons en ajoutant du matériel supplémentaire. Différentes options sont offertes selon les types de matériel, les zones à couvrir et les emplacements des renforcements.
- De plus, les manteaux présentent différents types de cols et de jugulaires, de revers de manches et de poignets.
- Les pantalons peuvent être offerts avec des ceintures intégrées, des courroies de fuite, un dispositif à harnais, des courroies latérales de tension, des fermetures à glissière latérale avec accès aux bottes et différents types de bretelles.

Les manteaux comportent également différentes versions d'un dispositif d'extraction d'urgence (DRD), qui est installé dans le vêtement de façon à ce que la dragonne (coulisseau) sorte par la partie supérieure arrière du manteau. Le DRD consiste en une sangle ou un cordage placés en boucle sous les bras, entre la couche extérieure et le revêtement. Les manteaux et les pantalons sont dotés d'un orifice d'inspection permettant d'examiner l'intérieur du revêtement.

Les vêtements destinés à la lutte contre les incendies de proximité partagent plusieurs des mêmes éléments de fabrication et caractéristiques que les vêtements de lutte contre les incendies de bâtiments. La différence se trouve au niveau de la couche extérieure qui est remplacée par un matériel aluminisé, et le revêtement n'est pas utilisé. La couche extérieure aluminisée permet d'offrir une protection supplémentaire contre les hauts niveaux de chaleur rayonnante associés à la lutte contre les incendies de proximité. On ne retrouve aucun revêtement, ni lettrage ou matériel non-aluminisé sur l'extérieur des vêtements de protection de lutte contre les incendies de proximité.

De l'information précise sur les éléments de fabrication et caractéristiques des vêtements disponibles est présentée sur le site Web d'Honeywell à l'adresse www.HoneywellFirstResponder.com.

Mesures de sécurité à considérer et restrictions relatives à l'utilisation – Il est strictement interdit d'utiliser ce vêtement de protection avant d'avoir lu et compris le guide au complet ainsi que les étiquettes apposées sur votre vêtement de protection. Afin de réduire, et non d'éliminer, les risques qui y sont associés, ne portez pas votre vêtement de protection à moins de respecter les points suivants :

- **Vous comprenez les étiquettes, ce guide et les normes applicables** : Vous avez lu, bien compris et vous suivez rigoureusement le présent guide ainsi que toutes les étiquettes du vêtement, la norme NFPA 1971; ainsi que tous les règlements nationaux, provinciaux et locaux applicables et pertinents dans le cadre d'opérations d'urgence.
- **L'usage que vous en faites est conforme aux normes et à la réglementation applicables** : L'usage que vous faites de ce vêtement de protection est conforme à la norme NFPA1500, norme relative au programme de santé et de sécurité du travail dans les services d'incendie, titre 29, Code of Federal Regulations Part 1910.132, General Requirements of Subpart I, « Personal Protective Equipment, » et à toute réglementation régissant votre région.
- **Besoin d'évaluer les dangers et les risques** : Votre service, organisation ou employeur a effectué une évaluation des dangers et des risques et a jugé que ce vêtement offre un niveau de protection acceptable pour des opérations d'urgence spécifiques conformes aux règlements nationaux, provinciaux et locaux applicables.
- **Votre vêtement s'ajuste correctement** : Votre vêtement doit être de taille appropriée pour assurer l'amplitude des mouvements et vous permettre d'accomplir les tâches requises sans nécessiter trop d'efforts.
- **Limites de protection** : Vous avez suivi une formation et comprenez que tous les vêtements n'offrent pas nécessairement une protection contre tous les dangers. Votre formation vous permet également de comprendre comment choisir et utiliser adéquatement le vêtement qui saura répondre aux expositions anticipées.
- **Stress thermique** : Le port de votre vêtement de protection avec d'autres éléments de l'ensemble peut accroître le risque de stress thermique pouvant provoquer une crise cardiaque, un accident vasculaire cérébral, la déshydratation ou d'autres problèmes liés à la santé. Veuillez demander immédiatement une assistance médicale dès le premier signe de stress thermique.
- **Brûlure** : Votre vêtement de protection ne peut vous protéger contre toutes les brûlures et blessures. Si votre vêtement de protection est exposé à une chaleur rayonnante, par convection ou par conduction, ou entre en contact avec un milieu chaud ou un objet chaud, vous pourriez subir des brûlures sous le vêtement de protection, et ce, sans aucun avertissement ni signe de dommages au vêtement.
- **Sensation de chaleur** : Votre vêtement de protection diminuera votre capacité à ressentir la chaleur. Méfiez-vous d'une absence de chaleur ou d'un inconfort sous votre vêtement de protection. Même si vous ne ressentez pas de chaleur ou d'inconfort, vous pourriez être brûlé ou blessé subitement et sans avertissement. Si vous ressentez de la chaleur, un léger inconfort ou une sensation inhabituelle sous votre vêtement de protection, il est possible que vous ayez déjà subi une brûlure ou soyez sur le point d'être brûlé. Soyez constamment conscient de la possibilité d'une exposition à la chaleur et à d'autres dangers.
- **Barrière de protection** : Votre vêtement de protection peut empêcher l'infiltration de liquides uniquement s'il est

Guide d'information de l'utilisateur - Vêtements de protection pour la lutte contre les incendies de bâtiments et la lutte contre les incendies de proximité (NFPA 1971)

5/16

porté correctement et combiné à d'autres éléments d'un ensemble qui ont été convenablement choisis. De l'eau ainsi que d'autres liquides peuvent quand même passer par le haut, le bas ou les fermetures de votre vêtement de protection, et cela peut occasionner une exposition à des contaminants liquides. La barrière contre l'humidité n'a pas été évaluée pour tous les produits chimiques auxquels vous pourriez être exposés lors des opérations de lutte contre les incendies. En outre, l'information sur les effets d'une exposition aux produits chimiques sur la barrière contre l'humidité est à évaluer conformément aux procédures d'inspection de la norme NFPA 1851. Votre vêtement de protection peut ne pas être en mesure de vous protéger contre tous les dangers chimiques, radiologiques ou biologiques pouvant provoquer la mort, des blessures ou des maladies. Par ailleurs, ce vêtement n'offre pas de protection contre les vapeurs ou les gaz, les gaz liquéfiés ou les fluides cryogéniques dangereux. Assurez-vous d'avoir une bonne zone de contact entre le vêtement de protection et les autres éléments de votre ensemble, notamment, le casque, la cagoule, le couvre-face doté d'un APRA et les gants avec le manteau de protection, ainsi que les chaussures avec le pantalon de protection. Le chevauchement doit également être suffisamment important entre le manteau de protection et le pantalon (consultez la section Réglage pour problèmes d'ajustement et de contact sous Consignes pour l'enfilage de vêtements).

- **Autres dangers :** Un vêtement de protection (mouillé ou sec) peut ne pas vous protéger des risques d'électrocution. Votre vêtement de protection ne peut vous protéger contre tous les dangers physiques. Des surfaces ou des objets tranchants pourraient pénétrer dans votre vêtement, le couper ou le déchirer. Le vêtement peut également s'user à force de contacts répétés ou prolongés avec des surfaces rugueuses. Votre vêtement n'offre aucune protection contre les dangers liés à des projectiles ou à des objets propulsés à grandes vitesses. Votre vêtement peut gêner vos mouvements et pourrait même empêcher d'effectuer certaines interventions nécessaires dans la zone d'incendie. Le volume du vêtement que vous portez avec d'autres éléments est encombrant, ce qui peut rendre difficile l'accès

à des espaces confinés et à des passages étroits. Si vous tombez en eau libre, votre vêtement peut vous empêcher de nager. Si vous travaillez dans des secteurs où l'on retrouve une circulation automobile ou de la machinerie mobile, il est possible que votre vêtement n'offre pas une visibilité suffisante. Dans un tel cas, vous risquez d'être happé par un véhicule en mouvement ou de l'équipement. Vous devez constamment faire preuve de vigilance et être attentif aux dangers auxquels vous pourriez être exposés. Vous devez en outre être conscient des limites de votre vêtement en matière de protection contre ces dangers. N'utilisez pas votre vêtement de protection s'il a été contaminé, coupé, perforé, usé, déchiré ou s'il a été modifié de son état d'origine.

- **Besoin d'un ensemble complet :** Ce vêtement n'est efficace que s'il est bien porté et interagit correctement avec les autres éléments de votre ensemble de protection. Un ensemble complet pour la lutte contre les incendies de bâtiments comprend, au moins, un casque de protection, des gants de protection, des chaussures de sécurité, une cagoule protectrice, un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) et un dispositif d'alarme personnel (DAP) qui ont reçu une certification conformément à la norme NFPA appropriée.

Un ensemble de protection pour la lutte contre les incendies de proximité comprend les mêmes éléments, à l'exception de la cagoule qui est remplacée par une coiffe de protection fixée au casque.

- **Soin et entretien appropriés :** L'inspection, l'entretien et les soins appropriés doivent être effectués par vous, votre service, organisation ou employeur en suivant les présentes

consignes et conformément aux règlements nationaux, provinciaux et locaux applicables. Votre vêtement doit être exempt de saletés, de contaminants, de dommages et il ne doit présenter aucune altération pouvant compromettre la protection qu'il fournit dans son état d'origine. Des dommages et une contamination peuvent entraîner l'élimination du vêtement. N'utilisez pas vos vêtements s'ils ne sont pas nettoyés et séchés soigneusement.

- **Garantie :** Il n'est PAS garanti que ce vêtement convienne à une utilisation spécifique. Veuillez lire attentivement la section « Information relative à la garantie » à la fin du présent guide. S'il manque des étiquettes dans le vêtement ou si celles-ci deviennent illisibles, veuillez communiquer avec Honeywell pour connaître la façon d'obtenir une copie des renseignements contenus sur les étiquettes.

Recommandations sur le marquage – Ne cherchez pas à altérer ou à modifier votre vêtement. Aux fins d'identification, vous pouvez marquer l'intérieur de votre vêtement de protection à l'aide d'un marqueur à encre indélébile, si votre service ou organisation le permet. N'écrivez pas sur l'étiquette du produit ou ne masquez pas l'information qui s'y trouve.

Essai et évaluation de la performance – Votre vêtement de protection ainsi que les éléments et les composants servant à sa fabrication ont été évalués selon un bon nombre de propriétés relatives à la performance et fondées sur les exigences respectives pour leur certification en vertu de la norme NFPA 1971. Ces propriétés comprennent, entre autres, l'évaluation de la protection thermique, l'infiltration globale des liquides, l'étanchéité aux flammes, la résistance au retrait thermique, la résistance thermique à la chaleur et à la compression (pour les zones renforcées aux épaules et aux genoux), la résistance à la fusion, la résistance aux déchirements, la force de rupture, la résistance des joints, la résistance de pénétration de l'eau, la résistance de pénétration virale et de produits chimiques liquides, la résistance au retrait de nettoyage, la résistance à l'absorption de l'eau, la résistance à la corrosion, la performance du dispositif d'extraction d'urgence, la résistance à la dégradation par la lumière et la lisibilité des étiquettes. Les vêtements de protection pour la lutte contre les incendies de bâtiments sont également évalués pour vérifier la performance du revêtement. **Les vêtements de protection pour la lutte contre les incendies de proximité sont également évalués pour différentes propriétés de couches extérieures reliées à leur durabilité et à leur performance en matière de protection à chaleur rayonnante.** Aucune de ces propriétés de performance ne peut être évaluée sur le terrain. Si vous avez des questions à ce sujet, il vous faut communiquer avec votre service ou organisation, qui à son tour, communiquera avec Honeywell.

Préparation avant l'utilisation

Tailles et ajustement – Tous les vêtements de protection Honeywell se déclinent en plusieurs tailles. Les manteaux de protection sont offerts en fonction du tour de poitrine avec des incréments d'au moins 5 cm (2 po). La longueur des manches, quant à elle, se fait par incréments de 2,5 cm (1 po). Les pantalons de protection sont offerts en fonction du tour de taille avec incréments d'au moins 5 cm (2 po), et la longueur de couture se fait par incréments d'au moins 5 cm (2 po). La meilleure option est de faire un ajustement sur mesure des vêtements selon vos propres mesures. Lorsqu'il s'agit d'achats multiples, Honeywell offre des services individuels d'ajustements des manteaux et des pantalons de protection pour chaque pompier. Toutefois, certains vêtements sont offerts dans des tailles standard et selon les incréments décrits ci-dessus. Il est important de choisir la taille de vêtement appropriée. Les vêtements trop ajustés risquent de gêner vos mouvements et de réduire la couche d'air entre votre corps et le vêtement qui contribue à votre protection générale par isolation thermique.

Les vêtements trop amples peuvent avoir un impact négatif sur votre capacité de bouger. Optez pour un vêtement offrant la meilleure fonctionnalité. Suivez les instructions sous Consignes pour l'enfilage de vêtements que vous trouverez dans une des sections suivantes pour vous assurer de bien porter votre vêtement de protection. De plus, suivez les procédures sous la section « Réglage pour problèmes d'ajustement et de contact » pour assurer un chevauchement adéquat de votre manteau et de votre pantalon, et pour veiller à ce que tous les éléments supplémentaires de l'ensemble soient correctement en contact avec vos vêtements. Si vous perdez ou prenez du poids, vous pourriez avoir à faire ajuster votre vêtement en conséquence.

Pratiques recommandées pour le rangement – Rangez votre vêtement uniquement lorsqu'il est propre, sec et exempt de contaminants. Le rangement de vêtements humides favorise la formation de moisissure, de champignons, de bactéries, ou d'autres substances nocives pouvant potentiellement causer des irritations cutanées, des éruptions cutanées ou des maladies. Un état humide peut également entraîner la détérioration de certaines étoffes du vêtement. Gardez le vêtement à l'abri de contaminants potentiels comme les huiles, graisses ou autres substances chimiques. Rangez votre vêtement dans un endroit propre, sec, aéré loin de la lumière du soleil et d'outils ou d'objets tranchants. Le rangement de vos vêtements dans un bac d'appareillage peut faire en sorte que ceux-ci soient affectés par une contamination en raison d'échappement des diesels si un système d'échappement diesel adéquat n'est pas utilisé à la caserne. Ne rangez pas votre vêtement avec vos effets personnels dans une surface habitable.

Fréquence et détails relatifs aux inspections

Inspections périodiques – Inspectez votre vêtement de protection avant la première utilisation et après chaque utilisation. Avant d'utiliser le vêtement la première fois, assurez-vous que celui-ci ne présente aucun défaut de fabrication et n'a pas été endommagé lors de sa mise en service. Après chaque utilisation, inspectez votre vêtement de protection pour déceler la présence de ce que suit :

- saleté
- contamination
- dommages physiques comme des déchirures, des perforations et des coupures
- quincaillerie et fermetures endommagées ou manquantes
- dommages thermiques comme une carbonisation, des brûlures, une fusion et la décoloration d'une couche
- garniture réfléchissante endommagée ou manquante
- perte d'étanchéité des points de couture et points de liage brisés ou manquants
- assemblage et compatibilité des dimensions de la couche, du revêtement et du dispositif d'extraction d'urgence (DRD) corrects

Pour ce qui est des vêtements de protection pour la lutte contre les incendies de proximité, vérifiez soigneusement l'état de la couche aluminisée pour déceler la présence de fissures, d'écaillage ou d'abrasion pouvant avoir altéré les propriétés réfléchissantes du matériel. Lorsque ces conditions sont réunies, prévenez votre service ou organisation et demandez de vérifier si vous pouvez continuer à utiliser votre équipement de protection.

Inspections avancées – Votre vêtement de protection doit faire l'objet d'une inspection plus approfondie au moins une fois tous les 12 mois, ou chaque fois qu'une préoccupation est soulevée en ce qui a trait à son état fonctionnel à la suite d'une inspection périodique. Cette inspection doit être réalisée par Honeywell, une personne de votre service ou organisation ayant suivi une formation en inspections avancées ou un fournisseur de service indépendant compétent et reconnu. Les vêtements en service depuis 3 ans à partir de la date de fabrication doivent également faire l'objet d'une inspection complète du revêtement dans le cadre de l'inspection avancée.

5/16

5/16

Guide d'information de l'utilisateur - Vêtements de protection pour la lutte contre les incendies de bâtiments et la lutte contre les incendies de proximité (NFPA 1971)

Consignes pour l'enfilage de vêtements

Enfilage – Les consignes propre à l'enfilage des vêtements dépendent de la configuration de vos manteau et pantalon. Ces consignes varient selon les caractéristiques spécifiques de vos vêtements. Vous devez enfiler votre pantalon avant de mettre votre manteau.

Pour enfiler correctement le pantalon :

1. Vérifiez que le revêtement est bien installé. Le revêtement doit être fixé à la couche extérieure du pantalon à la taille alors que les jambes sont attachées par le bas au moyen d'un ensemble de boutons-pression et d'un crochet, et d'une bande de fermeture couverte de crochets et de boucles à la taille avec boutons-pression au bas du revers du pantalon.

- Assurez-vous que l'orifice d'inspection est fermé si l'ouverture est dotée d'une bande de fermeture couverte de crochets et de boucles ou d'une fermeture à glissière.



2. Posez les bretelles ou la ceinture dans le pantalon :
 - Pour les fixations à crochet métallique, accrochez solidement en place chaque fixation à l'avant et au bas des boutons de bretelles du pantalon en s'assurant que la croix sur les bretelles est orientée à l'arrière du pantalon. Le crochet est fixé en plaçant la partie large du crochet sur le bouton et en tirant le crochet de façon à ce que le bouton glisse dans l'extrémité étroite du crochet.
 - Pour ce qui est des bretelles sans boutons-pression, insérez les extrémités des bretelles par les boucles qui se trouvent à l'intérieur de la taille du pantalon et fermez les boutons-pression pour fixer solidement en place les extrémités des bretelles au pantalon.
 - Pour un vêtement doté de fixations avec boucle à déclenchement rapide à l'avant du pantalon, placez l'extrémité mâle de la boucle sur les sangles des bretelles dans la partie femelle fixée à l'avant du pantalon jusqu'à ce que la boucle s'enclenche, ce qui assure que la boucle est entièrement fermée. À l'arrière du pantalon, insérez les sangles de crochet et de boucle des extrémités des bretelles par la boucle à glissière correspondante et fermez bien le crochet et la boucle.
 - Si la ceinture est comprise avec le pantalon, insérez-la par les boucles du pantalon sur la partie extérieure de la taille du pantalon de façon à ce que la boucle soit ouverte au niveau de la braguette.
3. Enfilez le pantalon comme vous le feriez avec un pantalon régulier et remontez le pantalon jusqu'à votre taille.
4. Si des bretelles sont fournies avec le pantalon, tirez celles-ci sur vos épaules.
5. Fermez la braguette du pantalon à l'aide de la quincaillerie (fermeture à glissière ou crochet et anneau) ou de la bande couverte de crochets et de boucles fournie. La bande couverte de crochets d'un côté de la braguette doit être placée directement sur la boucle de l'autre côté de la braguette.
6. Ajustez vos bretelles pour que le pantalon soit bien en place sur votre taille. Il ne faut toutefois pas surajuster les bretelles pour éviter de trop relever l'entrejambe.
7. Si vous portez une ceinture, fermez-la.
8. Si votre pantalon comporte des courroies de tension latérale, réglez la glissière de façon à ce que la taille du pantalon soit ajustée pour assurer une tenue aussi confortable et fonctionnelle que possible.

Il est recommandé de placer le pantalon sur les chaussures avant de l'enfiler. Ceci vous permettra d'enfiler rapidement votre ensemble. Pour mettre en place le pantalon avec les chaussures, enfiler d'abord le pantalon tel qu'il est décrit ci-dessus. Mettez vos chaussures et relevez le revers du pantalon sur les chaussures. Par la suite, pendant que vous êtes debout, levez votre pantalon (voir les consignes ci-dessous) en pliant le pantalon au-dessus de vos chaussures. La prochaine fois que vous enfilerez votre pantalon, mettez chaque pied directement dans les chaussures en passant par chacune des jambes du pantalon et enfiler le pantalon tel qu'il est décrit ci-dessus. Certains pantalons peuvent être munis de panneaux d'accès pour bottes. Si disponibles, les fermetures à glissière peuvent être ouvertes avant d'enfiler le pantalon pour vous permettre de mettre d'abord vos chaussures et de passer celles-ci par chacune des jambes du pantalon, et de fixer la fermeture à glissière après avoir terminé d'enfiler le pantalon.

Pour enfiler correctement le manteau de protection :

1. Vérifiez que le revêtement est bien installé dans le manteau. Le revêtement est fixé à la couche extérieure au niveau du col et sur les côtés de la fermeture avant au moyen d'un ensemble de boutons-pression et d'un crochet, et d'une bande de fermeture couverte de crochets et de boucles ou d'une fermeture à glissière. Assurez-vous que le revêtement est bien aligné avant de fixer le revêtement à la couche extérieure. De même, le revêtement doit être fixé à l'extrémité des manches tout en fixant en place les boutons-pression sur le revêtement à l'aide de la couche. Le bras de revêtement ne doit pas être tordu à l'intérieur de la couche lorsque les boutons-pression se trouvent entre la couche et le revêtement.
 - Assurez-vous que l'orifice d'inspection est fermé si l'ouverture est dotée d'une bande de fermeture couverte de crochets et de boucles ou d'une fermeture à glissière.
2. Vérifiez que le DRD est bien installé dans le manteau. Consultez les consignes indiquées ci-dessous selon le DRD fourni avec votre manteau.
3. Il est recommandé de porter une cagoule protectrice (votre tête doit passer par l'ouverture pour le visage) avant d'enfiler le manteau.
4. Mettez votre manteau comme vous le feriez avec un manteau régulier.
5. Lorsque vous passez vos bras et vos mains dans les manches du manteau, allongez vos bras jusque dans le poignet de façon à ce que la longue languette, s'il y a lieu, se place sur votre pouce, ou que votre pouce passe par le trou dans le poignet, également s'il y a lieu, selon le type de poignet fourni avec le manteau.
6. Le col du manteau doit être en position levée tout autour de votre cou.
7. Rapprochez les fermetures avant du manteau.
 - Si votre manteau est équipé d'une fermeture à glissière, réunissez les extrémités des fermetures et alignez correctement la glissière avant de lever la tirette de la glissière jusqu'au col.
 - Si le manteau est équipé d'une fermeture avant avec un bouton-pression intérieur ou d'une bande de fermeture couverte de crochets et de boucles, alignez les boutons-pression et fixez la bande couverte de crochets contre la bande couverte de boucles.
 - Si la fermeture intérieure de votre manteau comporte des crochets et des anneaux, fixez correctement chaque crochet à son anneau correspondant.
8. Fixez le rabat de la fermeture avant sur la fermeture intérieure en faisant correspondre la bande de fermeture couverte de crochets et de boucles ou en

fixant les crochets avec les anneaux correspondants, selon la configuration de votre manteau.

9. Portez votre APRA ou couvre-face doté d'un APRA selon les consignes du fabricant de l'APRA.
10. Mettez votre cagoule de façon à ce qu'elle s'ajuste correctement à votre couvre-face doté d'un APRA et couvre toutes les parties de votre visage qui ne sont pas protégées par votre couvre-face doté d'un APRA ou le col du manteau.
11. Fixez votre col en tirant votre jugulaire le long de l'ouverture du col et fixez la partie crochets de la bande de fermeture sur la partie boucles de la bande de fermeture. Lorsqu'elle est bien portée, la fermeture du col doit s'appuyer contre la partie inférieure de votre couvre-face doté d'un APRA.
12. Enfilez vos gants de protection de façon à ce que la forme des gants s'ajuste correctement sur vos poignets, et que la manchette ou le poignet se retrouve sur le poignet de la manche du manteau, mais sous la couche de cette manche.
13. Vérifiez le chevauchement entre votre manteau et votre pantalon et veillez à ce que tous les éléments de l'ensemble présentent une bonne surface de contact avec le manteau de protection.

Réglage pour problèmes d'ajustement et de contact

– Conformément aux exigences de la norme NFPA 1500, norme relative au programme de santé et de sécurité du travail dans les services d'incendie, vérifiez le chevauchement entre vos manteau et pantalon, en suivant les procédures ci-après :

1. Enfilez vos pantalon et manteau tel qu'il est décrit dans la procédure ci-dessus (pour cette vérification, il n'est pas nécessaire de porter votre cagoule de protection, vos gants et votre APRA).

2. Commencez par vous mettre debout, puis joignez vos mains et placez-les le plus haut possible au-dessus de votre tête.



3. Par la suite, toujours debout, gardez les mains jointes au-dessus de la tête, puis penchez-vous vers l'avant jusqu'à la taille et bougez les mains d'un côté à l'autre et vers l'arrière le plus possible.



012

012

012

Guide d'information de l'utilisateur - Vêtements de protection pour la lutte contre les incendies de bâtiments et la lutte contre les incendies de proximité (NFPA 1971)

5/16

4. Demandez l'assistance d'une personne pour confirmer qu'il y a un chevauchement d'au moins 5 cm (2 po) pour toutes les couches de vos vêtements de protection, ce qui signifie qu'il n'y a pas d'espace vide au niveau de la protection thermique lorsque le manteau et le pantalon sont portés à chacune des positions.

Votre vêtement de protection doit également bien s'ajuster et être porté de façon à ce que toutes les zones de contact entre les vêtements et d'autres éléments de l'ensemble protègent en tout temps les parties de votre corps qui sont couvertes dans les zones de contact. Les zones de contact doivent rester protégées quels que soient vos mouvements, notamment lorsque vous regardez vers le haut ou sur les côtés, lorsque vous vous étirez, levez les bras, vous penchez, tournez votre corps d'un côté à l'autre, vous agenouillez, faites la marche du canard ou rampez. Si vos zones de contact sont non protégées en faisant vos mouvements, prévenez votre superviseur pour savoir si vous avez reçu le vêtement et les autres éléments de l'ensemble appropriés.

Déshabillage – Si vos vêtements ne sont pas contaminés :

- Faites attention lorsque vous retirez votre vêtement car vous désirez également éviter tout contact avec les salissures de la zone d'incendie.
- Retirez votre manteau et les autres éléments de l'ensemble dans l'ordre inverse de ce qui est indiqué dans le procédé d'enfilage.
- Retirez le pantalon et les chaussures en dernier.
- Inspectez votre vêtement comme l'indique la consigne ci-dessus.

Si votre vêtement de protection a été contaminé par du sang, des liquides corporels, des produits chimiques ou d'autres substances dangereuses, soyez extrêmement prudent en le retirant et veillez à ne pas entrer en contact avec votre vêtement avec les mains nues. Demandez de l'aide pour retirer votre vêtement et d'autres morceaux de votre ensemble afin de limiter votre exposition à des contaminants. Il est essentiel de corriger tout dommage ou changement d'état du vêtement avant de le réutiliser.

Consignes relatives au soin et à l'entretien

L'importance de garder des vêtements propres et entretenus – Il est important de garder votre vêtement de protection propre, exempt de contaminants et bien entretenu, et ce, en tout temps. Des vêtements de protection sales ou contaminés posent des risques importants. Porter des vêtements sales ou contaminés peut provoquer des dangers à long terme pour la santé. Beaucoup de contaminants peuvent être absorbés par la peau, et certains sont cancérogènes. En outre, de nombreux types de contaminants sont inflammables, et les vêtements qui sont contaminés peuvent absorber la chaleur plus rapidement que les vêtements propres. **Des tissus extérieurs aluminisés rompus ou déchirés de vêtements pour la lutte contre les incendies de proximité font réfléchir la chaleur moins efficacement et offrent des niveaux de protection moindre.** Par conséquent, si votre vêtement a été souillé, vous devez le nettoyer après son utilisation. Il est également recommandé de prendre une douche après avoir combattu un incendie de bâtiment.

Consultez la norme NFPA 1851, norme en matière de sélection et d'entretien d'ensembles de protection pour la lutte contre les incendies de bâtiments et la lutte contre les incendies de proximité pour en savoir plus sur les soins et l'entretien à apporter aux vêtements de protection de lutte contre les incendies de bâtiments et de proximité. Toutefois, les consignes suivantes fournies par Honeywell

5/16

First Responder Products ont préséance sur toute exigence spécifiée dans la norme NFPA 1851. N'utilisez pas vos vêtements s'ils ne sont pas nettoyés et séchés soigneusement.

Précautions à prendre lors du nettoyage – Lors du nettoyage de votre vêtement de protection :

- N'utilisez que des détergents doux avec un pH oscillant entre 6,0 et 10,5, tel qu'il est indiqué sur la fiche de données de sécurité (FDS) ou l'emballage d'origine. N'utilisez aucun détergent ou produit de nettoyage non approuvé par Honeywell.
- N'utilisez jamais de solvant ou de produit à blanchir au chlore. Ces substances dégradent rapidement la matière du vêtement.
- N'utilisez pas d'eau de lavage ou des températures de séchage supérieures à 40 °C (105 °F).
- Portez des gants de protection et des lunettes contre les éclaboussures lors du nettoyage d'articles souillés.
- Ne lavez pas votre vêtement de protection ou tout autre habit de protection avec vos articles personnels, que ce soit dans votre machine à laver ou dans une buanderie.
- Votre vêtement de protection ne doit pas être nettoyé à sec. Le nettoyage à sec risque de détruire certains tissus et composants utilisés dans la confection de votre vêtement.
- Videz les poches de votre vêtement avant de le laver.

Nettoyage périodique – N'utilisez ces procédures que pour enlever des taches de votre vêtement. Nettoyez votre vêtement de protection après chaque utilisation ou dès qu'il est souillé. Si le vêtement a besoin de plus qu'un simple nettoyage de taches, suivez les consignes pour la machine à laver présentées dans la prochaine section. Les procédures de nettoyage périodique ne peuvent assurer un nettoyage intégral et complet de vos vêtements. Utilisez les procédures suivantes uniquement pour le nettoyage périodique à la main de votre vêtement dans un évier de service :

4. Optez pour un évier de service spécialement conçu pour le nettoyage des vêtements de protection. N'utilisez pas un évier de cuisine ou d'autres éviers employés pour des produits personnels.
5. Enlevez les particules de salissures.
6. Remplissez l'évier de service d'eau tempérée.
7. Utilisez un détergent doux dans la quantité d'eau précisée dans les directives du fournisseur du détergent.
8. Frottez légèrement à l'aide d'une brosse à soie souple. **N'UTILISEZ PAS DE BROSSÉ SUR LA COUCHE ALUMINISÉE DES VÊTEMENTS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE PROXIMITÉ.** Utilisez plutôt une éponge ou un chiffon doux pour nettoyer la saouillure de ces surfaces.
9. Videz l'évier et rincez abondamment le vêtement. Effectuez un deuxième rinçage au besoin.
10. Inspectez le vêtement et, au besoin, relavez-le ou effectuez les procédures de nettoyage à la machine ou de nettoyage avancé.
11. N'essayez pas de tordre le vêtement car cette mesure pourrait l'endommager.
12. Suspendez le vêtement pour le sécher à l'air, de préférence sur un cintre à l'épreuve de la corrosion dans un endroit bien aéré, mais sans contact direct avec la lumière du soleil. Ne séchez pas le vêtement de façon accélérée à l'aide d'un séchoir à cheveux, ou ne placez pas le vêtement sur un conduit d'air chaud ou un radiateur.
13. Le séchage à la machine peut être utilisé en suivant les procédures spécifiques proposées ci-dessous.
14. Rincez l'évier de service en suivant les procédures de nettoyage périodique.

Nettoyage à la machine – NE NETTOYEZ PAS LES COUCHES EXTÉRIEURES ALUMINISÉES DES VÊTEMENTS DE PROTECTION DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE PROXIMITÉ. L'emploi de machines à laver et de sècheuses est permis pour le nettoyage périodique des vêtements de protection de lutte contre les incendies de bâtiments et les revêtements des vêtements de protection de lutte contre les incendies de proximité lorsque la saouillure ne se limite pas à des zones précises du vêtement. Utilisez les procédures suivantes pour laver à la machine et sécher vos vêtements :

1. Sélectionnez une machine à laver servant à nettoyer des vêtements de protection. Bien que l'utilisation de machines à chargement par le haut est permis, il est préférable d'utiliser des laveuses-essoreuses à chargement frontal car ces machines risquent moins d'endommager les vêtements. Elles peuvent en outre être programmées pour des niveaux d'eau, des températures et des réglages de temps spécifiques.
2. Enlevez les particules de salissures se trouvant à l'extérieur du vêtement.
3. Séparez le revêtement du vêtement de la couche et, s'il est amovible et présent, retirez le dispositif d'extraction d'urgence (DRD). Retirez les bretelles du pantalon et autres articles amovibles spécifiques du manteau ou du pantalon, tels les revers Shingle Cuffs pour les manches de manteau et les ceintures des pantalons.
4. Retournez le revêtement pour que la membrane étanche à l'humidité soit à l'intérieur du vêtement. **Assurez-vous que l'orifice d'inspection est fermé avant le lavage.**
5. Procédez à un prétraitement des zones très sales ou tachées sur la couche du vêtement.
6. Fermez toute la quincaillerie et la bande couverte de crochets et de boucles avant le lavage en fixant solidement en place la fermeture avant sur le manteau et la braguette sur le pantalon. Assurez-vous de plus que la bande couverte de crochets et de boucles était présente à l'avant de la fermeture, sur la fermeture du col et sur les poches.
7. À moins d'avis contraire, chargez la machine à 80 % de sa capacité. Une surcharge entraînera un nettoyage inefficace.
8. Utilisez un cycle de lavage modéré, un détergent doux et une eau tempérée.
9. Après le lavage, retirez le vêtement de la machine et séchez-le à l'air en le suspendant sur un cintre non corrodé dans un endroit bien aéré, mais sans contact direct avec la lumière du soleil, ou placez-le dans une sècheuse et réglez celle-ci à basse température ou à réglage sans chaleur. Tout comme pour le lavage, les couches et les revêtements des vêtements doivent être séchés séparément.
10. Inspectez le vêtement et, au besoin, relavez-le ou effectuez les procédures de nettoyage avancé.

Nettoyage avancé – Votre vêtement de protection doit faire l'objet d'un nettoyage avancé au moins une fois tous les 12 mois au moment de l'inspection avancée ou chaque fois qu'une saouillure requiert un nettoyage additionnel. Le nettoyage avancé doit être réalisé par Honeywell, une personne qualifiée autorisée par votre service ou organisation, ou par un fournisseur de service indépendant reconnu par Honeywell. Lorsque votre vêtement fait l'objet d'un nettoyage avancé, Honeywell vous suggère fortement de faire également subir au vêtement une inspection avancée à la suite du nettoyage avancé (voir ci-dessus).

Guide d'information de l'utilisateur - Vêtements de protection pour la lutte contre les incendies de bâtiments et la lutte contre les incendies de proximité (NFPA 1971)

Décontamination – La décontamination adéquate de votre vêtement de protection dépend du type et de l'étendue de la contamination. Si votre vêtement de protection est contaminé par du sang ou des liquides corporels, isolez immédiatement le vêtement et prévenez votre superviseur, service ou organisation de la situation. Votre vêtement de protection doit être **aseptisé** et faire l'objet d'un nettoyage avancé à l'aide de procédures spécialisées.

Si votre vêtement de protection a été contaminé par des produits chimiques ou d'autres substances dangereuses, isolez immédiatement le vêtement et retirez-le du service en prenant soin d'éviter toute contamination croisée avec d'autres vêtements. Prévenez sans tarder votre superviseur, service ou organisation. Ne portez pas un vêtement de protection qui a été contaminé jusqu'à ce qu'une vérification ait été réalisée et confirme que votre vêtement est exempt de toute contamination.

Réparations – Ne cherchez pas à réparer votre vêtement. S'il a été endommagé, signalez les dommages à votre superviseur, service ou organisation, et procurez-vous un nouveau vêtement. Seule Honeywell ou une organisation mandatée par Honeywell First Responder Products est autorisée à effectuer les réparations sur votre vêtement.

Mise hors service et élimination

La décision quant à la capacité fonctionnelle de votre vêtement de protection revient à une personne qualifiée œuvrant au sein de votre service ou organisation. En cas de doute sur votre vêtement de protection et son état, portez immédiatement cette question à l'attention de votre superviseur, service ou organisation. Les vêtements de protection qui ne sont plus jugés en bon état en raison de dommages, de contamination ou de toutes autres conditions dangereuses doivent être éliminés de façon à ne plus pouvoir être utilisés (p. ex., en les coupant en morceaux pour les rendre inutilisables). L'élimination des vêtements contaminés doit être faite par votre service ou organisation conformément aux règlements fédéraux, provinciaux ou locaux.

Si une partie de votre corps a été brûlée ou si vous avez été blessé en portant votre vêtement de protection, celui doit être mis hors service et conservé par votre service ou organisation pendant une période donnée.

Consignes précises relatives au dispositif d'extraction d'urgence (DRD)

Honeywell offre différents DRD parmi sa gamme de vêtements de protection. Repérez le type de DRD dans votre vêtement et suivez les consignes suivantes pour assurer une utilisation, une inspection, un entretien, un nettoyage, une installation et un retrait appropriés de ce dispositif.

Utilisation et limites du DRD – Lors d'un incendie de bâtiment, le DRD fournit une traction mécanique permettant de traîner un pompier tombé ou frappé d'incapacité en l'éloignant de l'environnement dangereux. La conception du dispositif permet à un sauveteur de traîner le pompier en difficulté par rapport à l'axe de la structure squelettique du celui-ci et en position horizontale. Ce produit est intégré dans le manteau de protection et ne peut être utilisé que lors d'opérations de sauvetage dans le cadre de la lutte contre les incendies de bâtiments.

Ce produit n'est pas un dispositif d'évacuation pour soulever ou abaisser une personne par un câble de sécurité. Le bon déploiement et l'utilisation adéquate d'un DRD comportent les étapes suivantes :

1. Évaluer l'état de la victime et l'issue d'évacuation.
2. Enclencher le DRD en tirant la sangle du DRD ou, le cas

échéant, le coulisseau, jusqu'à ce qu'il soit totalement déployé.

3. S'assurer d'avoir une prise adéquate et commencer à tirer la victime.
4. Recevoir une formation comprenant notamment l'évaluation médicale de l'état de la victime et la localisation et l'enclenchement du DRD en portant des gants et avec une vision obscurcie.

Après avoir enfilé l'imperméable de feu, assurez-vous que le DRD est correctement installé et ne limite ni ne gêne le mouvement des bras ou du torse. Une oppression, quelle qu'elle soit, révèle un mauvais alignement ou une torsion de boucle. Retirez l'imperméable de feu et ajustez la sangle du DRD ou le cordage entre la couche et le revêtement. Enfilez de nouveau le vêtement et vérifiez encore l'ajustement pour vous assurer que le problème a été résolu. Si vous êtes toujours incertain de l'ajustement, communiquez avec votre superviseur, service ou organisation responsable de l'entretien de l'équipement de protection individuelle. Ne portez pas votre vêtement si la sangle ou le cordage du DRD sont mal alignés, tordus ou endommagés.

Inspection du DRD – Vérifiez le DRD de votre vêtement dès sa réception pour vous assurer qu'il est en bon état. Inspectez votre DRD au moins tous les trois mois, après toute exposition du vêtement à une chaleur élevée et après chaque déploiement pour déceler les types de dommages suivants :

- justesse de l'installation dans le vêtement
- saleté
- contamination
- dommages physiques comme des coupures, des déchirures, des fissures ou des ruptures
- dommages thermiques comme une carbonisation, des brûlures, une fusion ou une décoloration
- perte d'étanchéité des points de couture et points de liage brisés ou manquants

Si votre DRD semble être endommagé, il doit être mis hors service en vue d'une réparation ou d'une élimination conformément aux exigences du présent guide.

Entretien du DRD – Réinitialisez le DRD dans le manteau après chaque déploiement et inspectez le dispositif au moins aux trois mois tel qu'il est décrit ci-dessus.

Installation du DRD – Consultez les consignes relatives à ce type de DRD qui ont été fournies avec votre manteau.

Consignes d'installation de la sangle de sauvetage rapide et de la sangle de sauvetage rapide articulée (DRD)

Étape 1 – Retirez le revêtement de la couche du manteau de protection

(aux niveaux des manches et des revers avant du manteau, à l'avant de la fermeture) et déposez le manteau, torse vers le bas. Soulevez la couche arrière et tirez les manches de la couche extérieure du manteau. Posez la sangle de sauvetage rapide sur le revêtement en plaçant la bande couverte de crochets et de boucles sur le coulisseau, face vers le haut. Pour ce qui est de la sangle de sauvetage rapide articulée, assurez-vous que la couture en cordon du DRD (sur le chevauchement cousu) se trouve à l'intérieur de la poignée du DRD.



Étape 2 – Insérez le coulisseau dans l'ouverture du tube et poussez-le dans le tube. Passez les manches de revêtement dans les grandes boucles « en huit » de la sangle de sauvetage rapide.



Étape 3 – Réinsérez les manches de revêtement dans la couche et fermez aux poignets. Rattachez le revêtement à la couche du manteau de protection.

Étape 4 – Suivez la sangle autour de l'épaule et le long du dos avec vos mains pour défaire toute torsion. Si la procédure a été faite correctement, l'étiquette et la bande couverte de crochets sur la sangle de sauvetage sera face à vous.



Étape 5 – Passez le coulisseau saillant à travers l'ouverture du tube pour qu'il fasse bon contact avec la bande couverte de boucles cousue à l'arrière du manteau. Pliez ensuite le rabat du tube et appuyez fermement pour le tenir en place.



Rabat du tube



Consignes d'installation du dispositif d'extraction d'urgence (DRD) de métro articulé de fermeture à action directe

Le dispositif DRD articulé de fermeture à action directe comporte 4 éléments :

1. Cordon de DRD avec étiquette de danger
2. Poignée de DRD
3. Crochet inversé
4. Anneau plié

Étape 1 – Détachez la fermeture de manteau, le crochet inversé de DRD et l'anneau plié et déposez le manteau sur une surface ferme de façon à voir l'intérieur du manteau.



Étape 2 – Détachez la membrane étanche à l'humidité à l'extrémité du manteau.



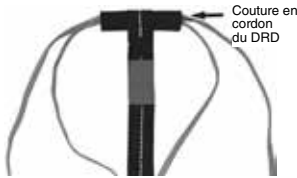
Guide d'information de l'utilisateur - Vêtements de protection pour la lutte contre les incendies de bâtiments et la lutte contre les incendies de proximité (NFPA 1971)

5/16

Étape 3 – Détachez les boutons-pression du poignet de la manche et retirez la membrane étanche à l'humidité de la couche extérieure de la manche.



Étape 4 – Assurez-vous que la couture en cordon du DRD (sur le chevauchement cousu) se trouve dans la poignée du DRD. Centrez la poignée de DRD sur le cordon pour créer deux boucles de bras égales. Retirez l'anneau plié et le crochet inversé (voir les étapes 14, 15 et 16) s'ils se trouvent sur le DRD.



Étape 5 – Posez le manteau de façon à orienter l'arrière de la couche vers le haut. Posez la poignée de DRD au niveau du col pour que le revêtement soit visible et que la poignée se retrouve vers le haut, comme l'indique l'illustration. Commencez l'enfilage de l'extérieur vers l'intérieur et passez le cordon de DRD dans les œillets sur les côtés opposés à l'intérieur du dispositif de poignée.



Étape 6 – Placez la poignée de DRD dans la poche destinée à cet effet une fois le cordon inséré dans les deux œillets.



Étape 7 – Rabattez la poignée de DRD et enclenchez le rabat de la poignée.



Étape 8 – Repliez la poignée de DRD et fixez-la au col.



Étape 9 – Une fois les deux côtés insérés, retournez le manteau. Vous devriez maintenant avoir deux boucles de bras, une de chaque côté du manteau entre la couche extérieure et la barrière contre l'humidité.



Étape 10 – Prenez les manches de revêtement et passez-les dans les boucles du cordon de DRD.



5/16

Étape 11 – Remplacez les revêtements dans la manche de la couche extérieure. N'encliquez pas encore les manches.



Étape 12 – Il y a deux boucles de retenue avec crochet et boucle. Une se trouve dans la partie supérieure et l'autre dans la partie inférieure sous les bras des côtés gauche et droit, et elles sont fixées à la couche extérieure. Placez l'étiquette de danger vers le centre du manteau et fixez le cordon de DRD au crochet et à la boucle stabilisant les boucles de retenue (voir les flèches).



Étape 13 – Pour les systèmes dotés de crochets et d'anneaux extérieurs (veuillez consulter l'étape 13A si vos crochets et anneaux sont couverts par le poignet coupe-vent) : Lorsque les boucles de cordon de DRD de gauche et de droite ont été stabilisées sous les bras, enfillez le bord avant du cordon de DRD dans les œillets des deux côtés de l'avant du manteau.



Étape 13A – Le concept est le même pour les vêtements comportant des crochets et des anneaux internes (couverts par le poignet coupe-vent lorsqu'il est fermé), mais son apparence diffère légèrement. Lorsque les boucles de cordon de DRD de gauche et de droite ont été stabilisées sous les bras, enfillez le bord avant du cordon de DRD dans les œillets des deux côtés de l'avant du manteau.



Étape 14 – Pour les systèmes dotés de crochets et d'anneaux extérieurs (veuillez consulter l'étape 14A si vos crochets et anneaux sont couverts par le poignet coupe-vent). Du côté gauche, passez le cordon de DRD dans le tube de la couche. Fixez maintenant solidement en place le crochet inversé et l'anneau plié aux cordons de DRD en les enfilant dans l'ouverture horizontale au bas du crochet inversé et de l'anneau plié, pour ainsi ramener le cordon de DRD. Ceci permet de fixer en place le crochet inversé et l'anneau plié au cordon de DRD. L'ouverture de loquet du crochet inversé doit être vers le bas. Le léger angle sur l'anneau plié doit également être vers le bas.



Étape 14A – Le concept est le même pour les vêtements comportant des crochets et des anneaux internes (couverts par le poignet coupe-vent lorsqu'il est fermé), mais son apparence diffère légèrement. Fixez maintenant solidement en place le crochet inversé et l'anneau plié aux cordons de DRD en les enfilant dans l'ouverture horizontale au bas du crochet inversé et de l'anneau plié, pour ainsi ramener le cordon de DRD. Ceci permet de fixer en place le crochet inversé et l'anneau plié au cordon de DRD. L'ouverture de loquet du crochet inversé doit être vers le bas. Le léger angle sur l'anneau plié doit également être vers le bas.



Étape 15 – Pour les systèmes dotés de crochets et d'anneaux extérieurs (veuillez consulter l'étape 15A si vos crochets et anneaux sont couverts par le poignet coupe-vent). Ramenez le cordon de DRD sur lui-même. Ceci permet de fixer en place le crochet inversé et l'anneau plié au cordon de DRD.



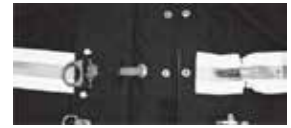
Étape 15A – Le concept est le même pour les vêtements comportant des crochets et des anneaux internes (couverts par le poignet coupe-vent lorsqu'il est fermé), mais son apparence diffère légèrement. Ramenez le cordon de DRD sur lui-même. Ceci permet de fixer en place le crochet inversé et l'anneau plié au cordon de DRD.



Étape 16 – Serrez les nœuds sur le crochet inversé et l'anneau plié.



Étape 17 – Pour les systèmes dotés de crochets et d'anneaux extérieurs (veuillez consulter l'étape 17A si vos crochets et anneaux sont couverts par le poignet coupe-vent). Serrez les nœuds sur le crochet inversé et l'anneau plié. Fixez solidement en place l'anneau plié en faisant passer les languettes de fixation dans l'ouverture horizontale de l'anneau plié et en agrafant les bords avant au manteau. Tirez le crochet inversé dans le tube et encliquez-le afin de fixer solidement en place le crochet inversé.



Étape 17A – Le concept est le même pour les vêtements comportant des crochets et des anneaux internes (couverts par le poignet coupe-vent lorsqu'il est fermé), mais son apparence diffère légèrement. Fixez solidement en place l'anneau plié en faisant passer les languettes de fixation dans l'ouverture horizontale de l'anneau plié et en agrafant les bords avant au manteau. Pour fixer le crochet inversé, placez le cordon de DRD entre les boutons-pression et au centre de la fente du rabat et fixez-le solidement.



Étape 18 – Lorsque tout a été sécurisé, générez une tension en tirant doucement sur le cordon de l'intérieur du manteau.



Étape 19 – Fixez le revêtement sur la couche à l'avant et aux manches.



Guide d'information de l'utilisateur - Vêtements de protection pour la lutte contre les incendies de bâtiments et la lutte contre les incendies de proximité (NFPA 1971)

Étape 20 – Pour les systèmes dotés de crochets et d'anneaux extérieurs (veuillez consulter l'étape 20A si vos crochets et anneaux sont couverts par le poignet coupe-vent). Fixez le crochet et les anneaux du manteau, puis reliez le crochet inversé à l'anneau plié.



Assemblage complet du manteau avec anneaux extérieur



Étape 20A – Le concept est le même pour les vêtements comportant des crochets et des anneaux internes (couverts par le poignet coupe-vent lorsqu'il est fermé), mais son apparence diffère légèrement. Fixez le crochet et les anneaux du manteau, puis reliez le crochet inversé à l'anneau plié.



Assemblage complet du manteau avec anneaux recouverts du protecteur



Étape 21 – Enfilez le manteau et apportez les ajustements nécessaires pour mettre le DRD en place.

Après avoir installé le DRD de métro de fermeture à action directe, portez le manteau et apportez les ajustements nécessaires pour mettre le DRD en place. Vous remarquerez qu'en enfilant et en arrimant la fermeture de manteau avant, le crochet inversé et l'anneau plié du DRD de fermeture à action directe doivent être raccordés, fixés solidement l'un à l'autre et près du centre de la poitrine afin de permettre l'encercllement du DRD au niveau de la poitrine et de réaliser une fermeture à action directe. Il suffit de détacher le crochet inversé de l'anneau plié pour le déshabillage.

Retrait du DRD – Si le DRD est amovible, suivez les consignes indiquées pour l'installation de celui-ci, mais répétez les étapes dans l'ordre inverse. Demandez à une personne qualifiée de votre service ou organisation de confirmer la capacité fonctionnelle du dispositif après l'avoir enlevé.

Nettoyage du DRD – S'il est amovible, retirez le DRD et déposez-le dans un sac à linge à mailles ouvertes. Lavez le DRD avec les couches extérieures du vêtement. Après le séchage, remplacez le DRD dans le manteau en suivant les consignes associées à chaque type spécifique de DRD.

Garantie

Honeywell garantit que tous les vêtements de protection des premiers intervenants Morning Pride® TAILS™, VIPER, RANGER™, VE & EDGE et Honeywell sont exempts de toute défectuosité de matériaux et de fabrication tout au long de la durée de vie utile du produit. Cette garantie exclut spécifiquement tout dommage accidentel (acide, déchirures causées par des clous, etc.), tout abus intentionnel ou non intentionnel, toutes catastrophes naturelles, tout dommage causé par un non-respect des consignes d'entretien, et l'usure normale. CES GARANTIES SONT EXCLUSIVES ET REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, ÉCRITES OU ORALES, EXPRESSES, TACITES, LÉGALES OU AUTRES. Pour connaître l'énoncé de garantie complet, visitez le www.HoneywellFirstResponder.com.

Coordonnées

Si vous avez des questions ou désirez de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Honeywell First Responder Products.

Honeywell
THE POWER OF CONNECTED

Honeywell First Responder Products
Honeywell
1 Innovation Court
Dayton, OH 45414
Téléphone : 800 688-6148
ISO 9001:2015
www.HoneywellFirstResponder.com

99-BK-S01
Rév. mars 2018
©2018 Honeywell International Inc.

012

012

012